



# LE MAG'

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION **BÉTHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE**

FÉVRIER 2019

## DÉCHETS VERTS

La collecte au porte-à-porte pour tous

#10 et 11



### HABITAT

Faites des économies  
#6



### FUTURA II

Un bel écrin,  
plus d'activités  
#7



### VŒUX 2019

Une Agglo  
qui agit...  
#5

# RETOUR SUR

l'actualité de la Communauté d'Agglomération



## Des chiffres qui donnent le... « Vertige »

L'année écoulée a été bonne à Labanque. Le centre d'art contemporain a en effet comptabilisé 16054 visiteurs, 10380 venus en groupes (soit la capacité d'accueil maximale) et 5674 individuels - un chiffre en progression de 62 % grâce à la programmation d'événements et d'activités à faire en famille ! Même constat, bien sûr, pour l'exposition « Vertiges », qui s'est terminée ce 10 février. À l'heure où nous écrivons ces lignes, 7651 visiteurs (2342 individuels et 4809 en groupes) avaient déjà été enregistrés.



## Petits danseurs étoiles en devenir...

En ce mercredi 23 janvier après-midi enneigé, des enfants étaient réunis non pas pour faire des bonshommes de neige mais pour continuer leur initiation à la danse. Mais cet après-midi-là était particulier : c'était celui des « portes ouvertes » de l'antenne de Bruay-La-Buissière du conservatoire communautaire de danse. Les tout-jeunes danseuses et danseurs ont ainsi fait leur première en (bon) public, leurs parents pour l'essentiel.



## Les bons comptes de l'Espace jeunesse

L'Espace jeunesse communautaire, implanté à l'antenne de Lillers, poursuit sa mission d'accueil, d'écoute, d'information et d'animation des adolescents. En 2018, 234 jeunes filles et jeunes gens de 11 à 17 ans et issus de 34 communes de l'agglomération ont fait le détour par-là lors des différentes animations (lire aussi en page 14). De plus et entre autres choses, la « Fête du sport », le 19 juillet à Robecq, a attiré 808 participants (venus de 45 communes), et 192 étaient des 34 animations sportives estivales itinérantes. On notera aussi, pour ne citer que quelques actions, que 484 jeunes et parents ont été informés sur différents sujets telle la formation au BAFA, la recherche d'un emploi saisonnier ou la réalisation d'un CV, que 64 lycéens ont participé au « jeu des métiers porteurs »...



## Du monde au pied et en haut des pistes

Loisinord a décidé, bonne idée, de mettre le ski et la neige à la fête deux jours durant, les 19 et 20 janvier, à l'occasion de la Journée mondiale de la neige (World Snow Day). Sous un soleil splendide, il y avait beaucoup beaucoup de monde sur les pistes givrées. Quelque 800 paires de ski ont été louées durant ce week-end pour le plus grand bonheur de nombreux pratiquants-d'un-premier-jour. Nul doute qu'ils reviendront.



## Prêts à planter le décor...

Comme chaque année, Espaces naturels régionaux et l'agglomération proposaient de passer des commandes groupées de graines et plants adaptés à nos sols et climat. 3 000 tiges (on n'a pas compté les semences) ont ainsi été livrées à 75 particuliers le 26 janvier.

# SOMMAIRE

FÉVRIER 2019

## ACTUALITÉS

- Fonds de concours : pour de meilleurs services au public #4
- Vœux 2019 : « Une intercommunalité qui agit, investit, se projette »... #5
- Habitat : et si vous économisiez ? #6
- Futura II : un bel écrin, pour plus d'activités #7
- Le port fluvial se remet à flot #7
- L'agglomération va vous faire aimer le vélo ! #8

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Solidaritoit, l'agence immobilière pas comme les autres #9
- Une nouvelle implantation à La Clarence #9

## ENVIRONNEMENT

- DOSSIER** – Les déchets verts collectés à toutes les portes #10
- Que deviennent les déchets verts #11
- Le compostage, ça vous branche ? #11
- Sur la piste de la nature, à Geotopia #12
- Partez à la découverte du territoire sur ses sentiers ! #13

## LOISIRS

- Celtic'Glisse : record de vitesse sur des airs de biniou #14
- Ados : que faire pendant les vacances de février ? #14
- Faites le plein d'idées de sortie ! #15
- Princes irlandais : bénévoles recherchés #15
- Agenda #15



**Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane**  
**LE MAG' - Le magazine d'information de votre Communauté d'agglomération**

Hôtel communautaire, 100, avenue de Londres, CS 40548 - 62411 Béthune Cedex - Tel : 03 21 61 50 00  
 Courriel : contact@bethunebruay.fr

**Directeur de la publication** : Alain Wacheux. **Directrice de la rédaction** : Marion Blanquart. **Conception** : Service communication. **Photos** : Service communication sauf mentions contraires. Photo de couverture @triocean - stock.adobe.com  
**Mise en page** : Audace - www.audace.fr  
**Impression** : Imprimerie Mordacq, ZI du Petit-Neufpré, 62120 Aire-sur-La-Lys. **Distribution** : Adrexo Béthune.  
**Tirage** : 115 300 exemplaires. ISSN : 2553-4203.  
 NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

Si vous n'avez pas reçu ce numéro dans votre boîte aux lettres, merci de nous en informer en téléphonant au 03 62 61 46 68. Si vous souhaitez recevoir le Mag par voie postale, envoyez-nous un courriel à notre adresse (communication@bethunebruay.fr).

ESTRÉE-BLANCHE, BLESSY &amp; BRUAY-LA-BUISSIÈRE

## FONDS DE CONCOURS POUR DE MEILLEURS SERVICES AU PUBLIC

La fin de l'année 2018 a été riche en signatures de conventions d'attribution de fonds de concours en faveur de projets des communes. On fait le point...



La maison de la petite enfance, un service supplémentaire.

### ESTRÉE-BLANCHE

Le projet de la municipalité consiste en la construction d'une maison de la petite enfance à proximité immédiate de tous les services (école et son restaurant, médiathèque...). D'une capacité de 16 places et comprenant notamment une salle de vie et deux chambres, l'équipement permet l'épanouissement des moins de 3 ans scolarisés et des enfants, hors temps scolaire.

Le coût total de ce bâtiment, aux normes HQE (haute qualité environnementale), est de 238 551 €, l'Agglomération apportant une aide de **55 247 €**.

On notera par ailleurs que ce chantier a dégagé 249 heures d'insertion en faveur des personnes les plus éloignées de l'emploi.



Le presbytère se devait d'être conservé.

### BLESSY

Le presbytère était inoccupé depuis longtemps déjà. Comme le jardin du curé attenant. Éléments du patrimoine communal et de la mémoire locale, ils se devaient d'être conservés. La municipalité a eu l'idée de transformer le bâtiment en une médiathèque qui servira à tous, aux enfants en particulier (elle sera dans une extension).

L'investissement n'est pas mince : 483 476 €. L'Agglomération apportera **135 000 €** de sa poche. Il permettra de plus de générer 654 heures d'insertion.



La salle Damiens va faire peau neuve.

### BRUAY-LA-BUISSIÈRE

Seul lieu de rencontre pour les habitants du quartier des Terrasses-Basly, l'espace Damiens avait besoin d'une remise à neuf.

Au terme du chantier, à la rentrée de septembre, il sera doté d'espaces d'accueil et d'information, de permanences sociales, d'un autre pour des activités culturelles...

Cette modernisation sera synonyme d'embellissements intérieur et extérieur, de mise en accessibilité aussi.

Il en coûtera 276 340 € au total, l'Agglomération participant à hauteur de **70 000 €** au titre de la politique de la Ville. Ce chantier générera, lui, 252 heures d'insertion.

## PRÈS DE 3,4 MILLIONS EN 2018

Le Conseil communautaire a approuvé, mi-décembre, une liste de 12 fonds de concours supplémentaires, pour un montant de 1,225 M€. Ces aides s'ajoutent aux trente et une approuvées en juin. Au total, l'Agglomération a accompagné, accompagnera, 43 projets de 38 communes à hauteur de 3,358 M€. En passant les chiffres à la loupe, on note que ce sont surtout les communes de moins de 3500 habitants qui sont destinataires de cette manne avec 1,919 M€ accordés, 1,196 allant à leurs

sœurs de 3500 à 15000 habitants (et 245 000 € aux secteurs inscrits en politique de la Ville). Dans le détail, les projets portent d'abord sur l'amélioration d'un service public (école, médiathèque...) avec 1,619 M€, près de la moitié de la somme totale. L'aide apportée à la mise en accessibilité de bâtiments publics pèse, elle, pour 112 838 €. Saily-Labourse et Festubert sont les dernières communes en date à en avoir bénéficié. Enfin, les chantiers accompagnés – et

d'ailleurs souvent permis du seul fait du coup de pouce communautaire – ont un impact économique et social non négligeable. Les 43 opérations aidées l'an dernier représentent en effet un investissement total de 16,86 millions d'euros. Une somme qui profite d'abord aux entreprises locales et à leurs salariés. Et, parmi eux, des personnes les plus éloignées de l'emploi dans les chantiers conséquents. 8675 heures d'insertion ont ainsi été générées soit l'équivalent de 4,8 temps pleins.

VŒUX 2019

## « UNE INTERCOMMUNALITÉ QUI AGIT, INVESTIT, SE PROJETTE »...

**La cérémonie des vœux de la Communauté d'agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys romane s'est déroulée le vendredi 25 janvier à la salle Gérard-Delplace de Lillers. Morceaux choisis du discours du président, Alain Wacheux.**

« **A** lors que nos finances sont saines, alors que nous n'avons pas augmenté nos taux l'an dernier (...) et que nous ne les augmenterons pas cette année, nous devons trouver de nouvelles pistes d'économies, réinterroger chacune de nos politiques, chacun de nos services, chacune de nos interventions.

Nous devons définir des projets pour un certain nombre d'ensembles, parmi lesquels la friche 1 de Nœux-les-Mines, la fosse 6 de Haisnes-lez-la-Bassée ou le site Nitrochimie. Nous devons mettre en œuvre notre politique locale du commerce, le Programme national de rénovation urbaine ou le programme de rénovation énergétique des cités minières, et participer au Programme national "Territoires d'Industrie".

Des interventions sont déjà programmées. En assainissement avec des travaux de réhabilitation à Béthune ou Isbergues, l'extension du réseau à Saint-Floris et Estrée-Blanche, des travaux de réhabilitation du réseau d'éclairage public des zones d'activité ; avec le démarrage des travaux d'aménagement des parcs de stationnement du Pôle d'échange de Béthune, et la poursuite de l'aménagement de l'éco-quartier des Alouettes, avec la mise en sécurité de la Chartreuse de Gosnay, avec des travaux d'entretien et de rénovation dans les piscines, et le lancement prochain des procédures pour les deux nouveaux établissements prévus.

### **L'Agglo investit. L'agglo se projette. Et surtout, l'agglo agit, au quotidien.**

Chaque jour, au siège et dans les antennes, on accueille et on accompagne le public. À l'hôtel communautaire, on prépare les décisions du conseil, on assure la paye et la gestion de la carrière des agents, on passe les marchés publics, on élabore les budgets et on tient la comptabilité, on mène les études préparatoires aux travaux, on gère le quotidien de l'organisation, les conditions du bon fonctionnement en moyens généraux ou informatique.

À l'antenne de Bruay, on s'occupe du développement économique. À celle de Nœux, de l'urbanisme, du sport et de la culture. À Isbergues et Lillers, on s'occupe, en plus de l'accueil de proximité, de territorialisation et de gestion des eaux. À Nœux encore, de services techniques et d'assainissement. À Annezin ou Labeuvrière, de la collecte des déchets, comme d'ailleurs à Isbergues et Lillers.

### **L'Agglo accueille, accompagne.**

À l'antenne de Nœux, on accueille des scolaires et du public de tous âges pour leur faire découvrir les œuvres de Kijno. À Geotopia, enfants et parents pour la découverte de la nature. À Bajus, des groupes pour des séjours scientifiques, et la pratique ou l'initiation aux sports de l'air. À Labanque, les amateurs d'art contemporain.



À Loisinord, des groupes et des particuliers pour skier, sur la piste et sur le plan d'eau. À Gosnay, les amateurs d'art sacré.

Dans les conservatoires, on dispense des enseignements artistiques de grande qualité, en musique ou en danse. À l'office intercommunal, les touristes, d'ici ou d'ailleurs, visiteurs de passage.

À la fourrière-refuge, on recueille les animaux errants ou abandonnés, et on accueille celles et ceux qui voudraient les adopter. Des centres de première intervention, on part pour porter secours à nos habitants confrontés à un nid d'insectes nuisibles ou à une cave inondée. Dans les Points d'accès aux droits, à Bruay, Houdain et Auchy, on conseille nos concitoyens confrontés à des tracasseries administratives ou juridiques. Dans les aires d'accueil, on reçoit les gens du voyage.

À Lillers, à Isbergues, on accueille les assistantes maternelles des environs ; à Lillers, les jeunes adolescents. À Auchel, Barlin, Béthune, Bruay, Divion, Hersin, Lillers et Nœux, les nageurs du territoire. À Beuvry, les amateurs de canoë-kayak ou de stand-up paddle. À Bruay, les férus d'athlétisme. À Bruay, Marles, Calonne, Nœux, Béthune, Haisnes, Ruitz, Lillers, Saint-Venant et Isbergues, nos habitants confrontés aux déchets qu'ils ne peuvent déposer dans leur poubelle. À Béthune, ceux qui souhaitent s'initier au compostage.

### **Partout, des agents de la Communauté pour les accueillir. Partout, la Communauté d'agglomération pour les servir.**

Et partout sur le territoire, des agents pour collecter les poubelles, agir pour notre environnement, pour contrôler les installations d'assainissement, pour mener des travaux d'aménagement dans les zones économiques, d'entretien de voirie ou d'éclairage public là où nous sommes compétents, d'entretien de cours d'eau ou de lutte contre les inondations ailleurs, élaborer et mettre en œuvre nos politiques d'habitat, pour mener des fouilles archéologiques, planter des arbres, conseiller des Maires, implanter des entreprises, inventorier des espaces naturels, entretenir nos locaux, nos véhicules et notre patrimoine, lutter contre l'habitat indigne, établir des budgets, tirer des plans, rédiger des notes et des courriers, mettre en forme et diffuser notre communication...

Cette diversité dit tout de la richesse des interventions de la Communauté d'agglomération. »

## HABITAT

## ET SI VOUS ÉCONOMISIEZ ?

**Vous avez des travaux à faire ? Vérifiez s'ils ne peuvent pas être subventionnés ! L'ANAH (Agence nationale pour l'habitat) peut vous aider. Et l'Agglomération peut même abonder ses coups de pouce dans la plupart des cas et réduire ainsi votre reste à charge. Intéressant pour diminuer votre facture, ou lancer des travaux que vous ne pensiez pas pouvoir financer.**

**Quels travaux sont concernés ?**

De nombreux travaux sont pris en charge. Qu'ils concernent la rénovation « globale » (toiture à isoler, électricité, sanitaires, etc.) ou thermique du logement (isolation, chaudière/poêle, menuiseries en remplacement du simple vitrage...), ou son adaptation à la perte d'autonomie. De plus, si vous êtes propriétaire d'un logement mis en location à loyer abordable conventionné, des travaux peuvent également être financés.

**Qui vous aide ?**

L'Agence nationale de l'habitat encourage les réhabilitations en accordant des aides financières jusqu'à 60 % du montant des travaux plafonnés à 20 000 € HT (voire 60 000 € HT pour les travaux lourds). La Communauté d'agglomération peut, elle, subventionner jusqu'à 20 % en plus du montant de vos travaux !

**Quelques infos à retenir**

Nombreux sont les particuliers qui ne se posent la question des aides qu'après le chantier... C'est trop tard ! Une fois sa demande complète enregistrée sur la plateforme numérique Anah\*, la règle à respecter avant toute chose est donc de ne pas commencer les travaux avant d'avoir reçu un accusé de réception.

Vos revenus (ou ceux de votre locataire si vous êtes bailleur) conditionneront le montant des aides qui vous seront octroyées. Enfin, vous devrez faire réaliser vos travaux par des professionnels (toutes entreprises, dont celles labellisées « reconnu Grenelle de l'Environnement » ou « handibat » par exemple). Les subventions sont versées une fois les travaux terminés, mais une avance au démarrage est possible dans certains cas dès l'accord reçu.

**Vous renseigner**

Contactez le service communautaire de l'habitat au 03 62 61 48 48 les lundis et vendredis de 14 h à 17 h, mercredis de 9 h à 12 h, muni de votre dernier avis d'imposition, et bénéficiez de conseils, diagnostics et d'un accompagnement à domicile gratuits !

L'Espace Info Énergie vous informe également gratuitement sur la qualité des matériaux, les équipements, le crédit d'impôt, le FTE\*\* : utile pour mener à bien vos projets !



\*La plateforme monprojet.anah.gouv.fr a été lancée en octobre dernier pour les propriétaires occupants.

\*\*Le FTE (fonds de transition énergétique) est un dispositif porté par la Communauté d'Agglomération visant à accompagner les ménages aux revenus « intermédiaires » dans leurs projets de rénovation thermique.

> **Contactez son conseiller au 03 62 61 47 90 ou [infoenergie@bethunebruay.fr](mailto:infoenergie@bethunebruay.fr)**



Le remplacement de menuiseries simple vitrage en double vitrage est l'un des types de travaux subventionnables dans le cadre du Programme d'intérêt général (PIG) mené par l'Agglomération.

## 3 QUESTIONS À...



**NADINE LEFEBVRE,**  
VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE  
DE LA POLITIQUE DE L'HABITAT

### **Combien de personnes ont bénéficié des services de l'Agglo en 2018 ?**

Plus de 2400 demandes ont été enregistrées par notre équipe Habitat - par téléphone, mël, courrier ou lors des permanences -, et 641 logements ont été financés en 2018, contre 228 en 2014. En 5 ans, 1883 projets ont ainsi été facilités grâce au soutien conjugué de la Communauté d'agglomération et de l'Agence nationale pour l'habitat.

### **Que se passe-t-il quand un propriétaire sollicite l'Agglomération ?**

Chaque habitant du territoire peut être écouté, orienté, informé, aidé. Nos opérateurs les accompagnent gratuitement vers tous les soutiens financiers mobilisables pour réaliser les travaux prévus dans leur logement.

### **En ce début d'année, qu'est ce qui va changer ?**

Le prochain Programme d'intérêt général (PIG) débutera au printemps. Mais, finalement, rien ne change pour les propriétaires. Nous reconduisons une formule qui a bien fonctionné. Nous souhaitons que chaque propriétaire soit en confiance quand il nous sollicite, que ce soit notre équipe Habitat, mais aussi celle du Fond de transition énergétique\*\* ou notre Espace Info Énergie.

## BEUVRY &amp; BÉTHUNE

## FUTURA II : UN BEL ÉCRIN, POUR PLUS D'ACTIVITÉS

**Les travaux ne sont pas tout à fait achevés, mais les résultats sont déjà bien visibles : la zone du centre hospitalier est métamorphosée.**

Le visiteur aura sans doute remarqué, emprunté peut-être, le nouvel accès créé au niveau de la voie rapide (RD 941). Il aura de même aperçu, un peu plus loin, les aménagements paysagers réalisés au niveau du rond-point de la rue Delbecque. La « vitrine » voulue par l'Agglomération s'appréciera à sa pleine mesure dès que l'herbe et les arbres auront reverdi, après les derniers coups de pelle (à la fin du mois prochain).

Mais l'aspect esthétique de ce chantier ne doit pas masquer l'intérêt économique parallèlement recherché. Il s'est agi avant tout de revoir l'intégralité de la desserte intérieure de la zone, de créer des parcelles, de les viabiliser, afin de favoriser l'accueil de nouvelles activités médicales et paramédicales. 45 500 m<sup>2</sup> au total (divisibles à la demande) sont ainsi disponibles.

> **Contact : direction du développement économique,**  
(T) 03 21 61 49 00



L'Agglomération a particulièrement soigné le pôle santé autour du centre hospitalier.

## BÉTHUNE &amp; BEUVRY



## LE PORT FLUVIAL SE REMET À FLOT...

Deux convois de 110 m de long peuvent désormais accoster

**Agrandir, moderniser, adapter, pour offrir un meilleur service à ses (futurs) clients tout en réintégrant l'équipement dans le maillage des grands ports intérieurs, tels sont les objectifs recherchés par les grands chantiers en cours.**

La première phase, en cours de finition, consiste principalement en la modification des accès et dessertes internes (routières et ferrées) et en l'allongement des quais, ceci afin de permettre l'accueil simultané de deux convois jusqu'à 110 m de long.

La seconde phase vise, elle, à sécuriser et agrandir la plateforme à conteneurs, le transport par "boîte", comme défini dans le

milieu, étant, aujourd'hui, indispensable<sup>(1)</sup>. Il s'agit là aussi de pouvoir disposer, à terme, d'une capacité d'accueil double, d'un potentiel de traitement de 100 boîtes par jour. Ces travaux-là doivent débuter en mars pour une livraison d'un premier quai en octobre.

La première phase de travaux représente un investissement de 5,273 M€ financé par l'Union européenne pour près de 2 M€,

l'État et la Région (791 000 € chacun), la Communauté d'agglomération (668 000 €), Voies navigables de France (527 000 €), CCI Artois Hauts-de-France (276 000 €), le Département (264 000 €).

(1) Le port fluvial de Béthune-Beuvry est desservi deux fois par semaine par la ligne Nord Port Shuttle (Dunkerque Vers Dourges et Lille et vice-versa). Mais le trafic en vrac est encore prédominant. L'ouverture du Canal Seine-Nord Europe devrait lui ouvrir de nouvelles perspectives.

## AGGLOMÉRATION

# L'AGGLO VA VOUS FAIRE AIMER LE VÉLO !

**Les travaux d'aménagement des berges du canal d'Aire ont débuté. Un chantier portant sur 20 km d'une véloroute qui peut mener très très loin...**

## On y fait quoi ?

Les travaux de création de cette voie cyclo concernent le chemin de halage entre Hinges et Billy-Berclau<sup>(1)</sup>. D'ici la fin du mois de mai, il s'agit, s'agira, de supprimer les ruptures éventuelles dans le cheminement, de réparer la voie où c'est nécessaire, d'améliorer la qualité paysagère du tout par des traitements spécifiques de certains sites, la création de placettes en direction des centres-bourgs, de poser différents mobiliers (panneaux directionnels, d'information, bancs, tables...).

## Pour quoi faire ?

Le but est bien entendu d'offrir un cadre plus agréable et plus sûr aux amateurs de belles balades cyclistes (ou pédestres). Aux randonneurs, touristes, d'ici mais aussi d'ailleurs.

## Pour aller où ?

Cette section s'inscrit dans le cadre de la réalisation de la boucle qui relie différents espaces verts des agglomérations de Béthune-Bruay, Lens-Liévin et Hénin-Carvin : la Chaîne des parcs.



Du côté de Saint-Venant et Haverskerque.



Interreg  
France-Wallonie-Vlaanderen  
EUROPEAN UNION  
EUROPEAN REGIONAL DEVELOPMENT FUND  
Eurocyclo

À bicyclette mais aussi à pied, les balades le long du canal (du côté de Saint-Venant sur ces photos) seront encore plus agréables.

© OTM Béthune-Bruay

Elle s'insère aussi dans un vaste réseau couvrant les Hauts-de-France, la Wallonie et la Flandre belge. Les travaux menés par l'Agglomération (un chantier de 2,3 millions d'euros) bénéficient ainsi d'une subvention européenne de 263 156 € (programme Interreg Eurocyclo), la Région Hauts-de-France apportant une contribution de 869 403 €.

Elle s'appuie enfin sur l'Eurovélo5, une voie de 3 300 km de long qui relie Canterbury, Angleterre, à Brindisi, au sud de l'Italie, traverse 6 pays et permet de découvrir 20 cathédrales et 21 sites classés au patrimoine mondial ! L'équivalent vélo du sentier de grande randonnée GR145, la *Via Francigena*, cette fois prolongé par la mythique *Via Appia* (Voie appienne).

## Nous serons cernés !

On notera de plus que la partie sud de l'Eurovélo 5 sera, elle, réalisée par le Département. Du moins dans sa portion comprise entre Angres et le parc départemental d'Olhain, soit un parcours de 4 km sur les communes de Hersin-Coupigny, Maisnil-lès-Ruitz et Fresnicourt-le-Dolmen. L'Agglomération sera chargée de l'entretien d'une partie de cette voie verte quand elle aura été réalisée, à l'horizon 2022.

À l'opposé, l'EV5 est d'ores et déjà

aménagée de Saint-Venant à Aire-sur-la-Lys. La Communauté de communes Flandre Lys projette aussi de réaliser la véloroute de la Lys qui traversera notamment Saint-Floris.

(1) Les communes concernées : Hinges, Annezin, Essars, Béthune, Beuvry, Festubert, Cuinchy, Givenchy-lès-La Bassée, Violaines, Haisnes, Douvrin, Billy-Berclau.

## DERNIÈRE HEURE

### USAGERS DU TRAIN, PRENEZ VOS PRÉCAUTIONS !

La passerelle piétons, en gare de Béthune, va être remplacée. Si les travaux seront essentiellement menés de nuit, des interruptions de circulation sont nécessaires sur les lignes 7 (Lille - Béthune - Saint-Pol) et 6 (Arras - Béthune - Hazebrouck), informe SNCF Mobilités.

Ces interruptions interviendront entre le vendredi à 23 h et le lundi à 5 h du vendredi 8 au lundi 11 mars, du vendredi 12 au lundi 15 avril, du vendredi 3 au lundi 6 mai, du vendredi 14 au lundi 17 juin. Une substitution routière sera mise en place durant ces périodes.

BRUAY-LA-BUISSIÈRE

## SOLIDARITOIT : L'AGENCE IMMOBILIÈRE PAS COMME LES AUTRES

**Nous poursuivons la découverte des structures de l'économie sociale et solidaire du territoire avec une entreprise étroitement liée aux Toits de l'espoir mais aussi, plus indirectement, au Relais, tous installés sur le site Emmaüs de Labuissière.**



Marc Mordacq (debout à droite) et une partie des agents immobiliers « un peu spéciaux »...

« On fonctionne, sans vitrine, sans publicité, depuis 23 ans, quand on a créé les Toits de l'espoir. Depuis juin 1996, ce sont 2800 logements rénovés, dont 800 sur le territoire, pose Marc Mordacq, gérant des deux sociétés coopératives de production (SCOP). Il y a une quinzaine d'années, on s'est dit qu'il fallait mieux gérer ce que l'on a » (les logements rénovés), d'où Solidaritoit, « une agence immobilière un peu spéciale. »

Agence immobilière, parce que Solidaritoit se charge, comme les autres, de toutes les relations entre les bailleurs privés et leurs locataires. « Un peu spéciale » parce que les locataires aux revenus modestes peuvent ainsi « bénéficier d'un logement convenable » grâce aux dispositions de la loi Cosse, précisent Marc Mordacq

et Claudie Gras, assistante sociale : ce texte ouvre droit à une défiscalisation inversement proportionnelle au montant du loyer. Plus celui-ci est bas et plus la réduction d'impôts est forte ! Bref « C'est du gagnant-gagnant pour le loueur comme pour le locataire », affirment encore ces « agents immobiliers auxquels vous ajoutez de l'humain ».

### De l'économie sociale et... circulaire

« On approche les 750 mandats de gestion, ce qui n'est pas rien, en prenant un risque raisonnable comme n'importe quel propriétaire-bailleur », reprend Marc Mordacq. Et de préciser encore que les deux SCOP donnent du travail à 24 personnes, dont 5 (4 en contrat d'insertion) chargées de la maintenance des biens loués. Des salariés qui, à l'occasion, utilisent l'isolant Métisse®

produit par le Relais, autre société sœur voisine\*...

\*L'isolant est produit à Billy-Berclau à partir des vêtements triés par la maison-mère à Bruay-La-Buissière.

- Solidaritoit a bénéficié, à sa création,
- de l'aide communautaire en faveur
- des structures de l'économie sociale
- et solidaire. Et, à la fin de l'année
- dernière, de l'aide au développement
- de ces structures pour la création d'un
- temps plein et d'investissements afin
- d'aider au développement de l'activité
- isolation Métisse.

> Projets de rénovation, les Toits de l'espoir :  
 (T) 03 21 52 16 26 ; gestion locative,  
 Solidaritoit : (T) 03 66 98 00 64  
[www.lestoitsdelespoir.fr](http://www.lestoitsdelespoir.fr)  
[www.facebook.com/Solidaritoit](https://www.facebook.com/Solidaritoit)

DIVION

## UNE NOUVELLE IMPLANTATION À LA CLARENCE

La société 2B Prothèses vient d'investir ses nouveaux locaux situés juste à côté du pôle artisanal de la zone d'activités économiques de La Clarence (celle de la polyclinique), à Divion. Dix-sept salariés, dont les propriétaires, Luc Brière et son épouse, s'y côtoient dans un bâtiment de 350 m<sup>2</sup> assis sur un terrain de 2 100 m<sup>2</sup>.

Un investissement total d'un million d'euros qui résulte de la fusion de Labodent (Bruay-La-Buissière) et d'Ortho Lab 62 (Auchel).

> L'Agglomération a vendu la parcelle de terrain et accompagné la société 2B Prothèses jusqu'à l'obtention du permis de construire. Intéressé par une implantation ? Contactez la direction du développement économique, (T) 03 21 61 49 00.



# NOUVEAU : LES DÉCHETS VERTS COLLECTÉS À TOUTES LES PORTES

À compter du 1<sup>er</sup> avril, la collecte des déchets verts au porte-à-porte sera étendue sur l'ensemble de l'agglomération. Les habitants des anciennes communautés de communes Artois-Lys et Artois Flandres bénéficieront donc de ce service. Précisions et modalités sur cette nouveauté.

## Extension

Lors de la fusion, en 2017, la volonté était d'harmoniser les services proposés aux usagers d'un bout à l'autre de l'agglomération. Jusqu'alors, le ramassage à domicile des végétaux (tontes de pelouse, feuilles mortes, fleurs fanées, déchets de jardins, petits branchages) n'était assuré que sur une partie du territoire (l'ex-Artois Comm.). Avec la fin de la trêve hivernale, le 1<sup>er</sup> avril, il s'étendra aux 35 communes qui n'en profitent pas encore. Concrètement, tous les usagers, sans exception, bénéficieront désormais d'une collecte au porte-à-porte, chaque semaine, du 1<sup>er</sup> avril au 30 novembre.

## Période de test et service à la demande

Une particularité est à noter toutefois : afin d'offrir une meilleure qualité de service (confort d'utilisation, propreté,

désencombrement des trottoirs...) et surtout afin de prévenir les risques professionnels et d'assurer des conditions de travail sécurisées à ses agents (réduction des risques de troubles musculosquelettiques, piqûres, blessures...), l'Agglomération profite de cette évolution pour doter, à titre d'expérimentation, les foyers des 35 communes, en bacs roulants.

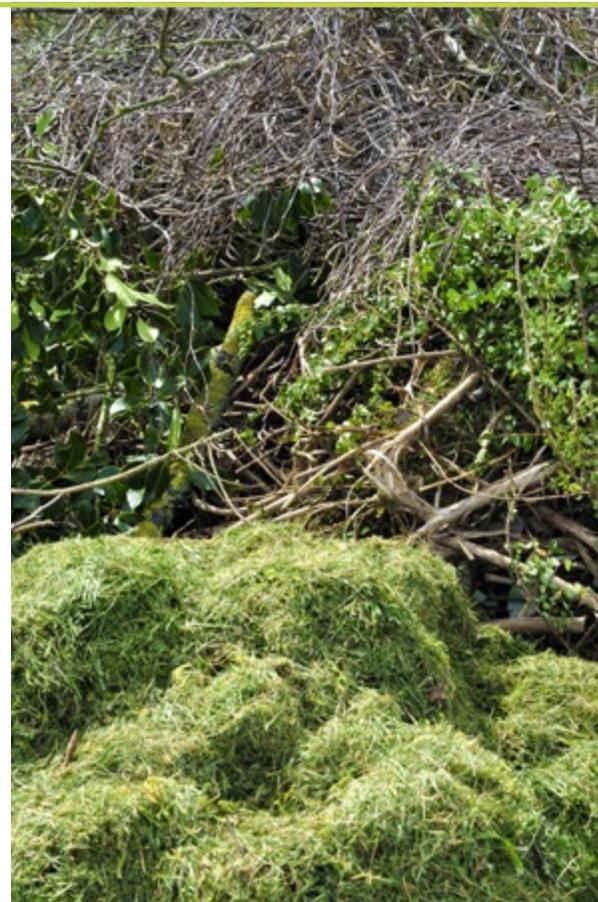
Pour l'obtenir, les habitants concernés ont reçu un courrier précisant les modalités du service et la taille des conteneurs proposés. Les ménages intéressés n'auront qu'à faire le choix entre 140 ou 240 litres et retourner leur coupon-réponse complété. Leur bac vert leur sera livré gratuitement quelques semaines après. Ensuite, à la condition de respecter les consignes de collecte en bacs (lire ci-contre), que l'expérience commence ! Si celle-ci s'avère concluante, l'Agglomération pourrait l'étendre à tous... À suivre !

> Infos et réservation auprès du service "Prévention des déchets" (T) 03 21 61 50 00



## ÉCO-ZOOM

Notez que s'il est composté à domicile, un kilo de déchets verts ne coûte rien et ne consomme pas d'énergie pour son transport. Dans un souci écologique et économique, même au jardin, la réduction des déchets est essentielle. La collecte à domicile reste donc une solution à utiliser en complément des déchetteries et du compostage individuel voire du mulching (broyage) occasionnel (tonte sans ramassage). Pour vous aider à passer le cap, la Communauté d'agglomération propose, sur réservation, des composteurs à prix préférentiel : 345 litres (17 €) ou 800 litres (30 €) et organise régulièrement des ateliers sur le site de démonstration, rue du Rabat à Béthune. Renseignez-vous !



## CONSIGNES À RESPECTER

> **Déchets autorisés** : tontes de pelouses, tailles de haies et d'arbustes, résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes.

> Les bacs contenant des **déchets indésirables** (gravats, encombrants, plastiques, verre, papiers, restes de cuisine...) ne seront pas collectés.

> Seul le **bac identifié** et remis par la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay sera collecté.

> Les fagots, sacs ou autres bacs déposés à côté du conteneur ne seront pas ramassés. **Les surplus de production devront être déposés en déchetterie.**

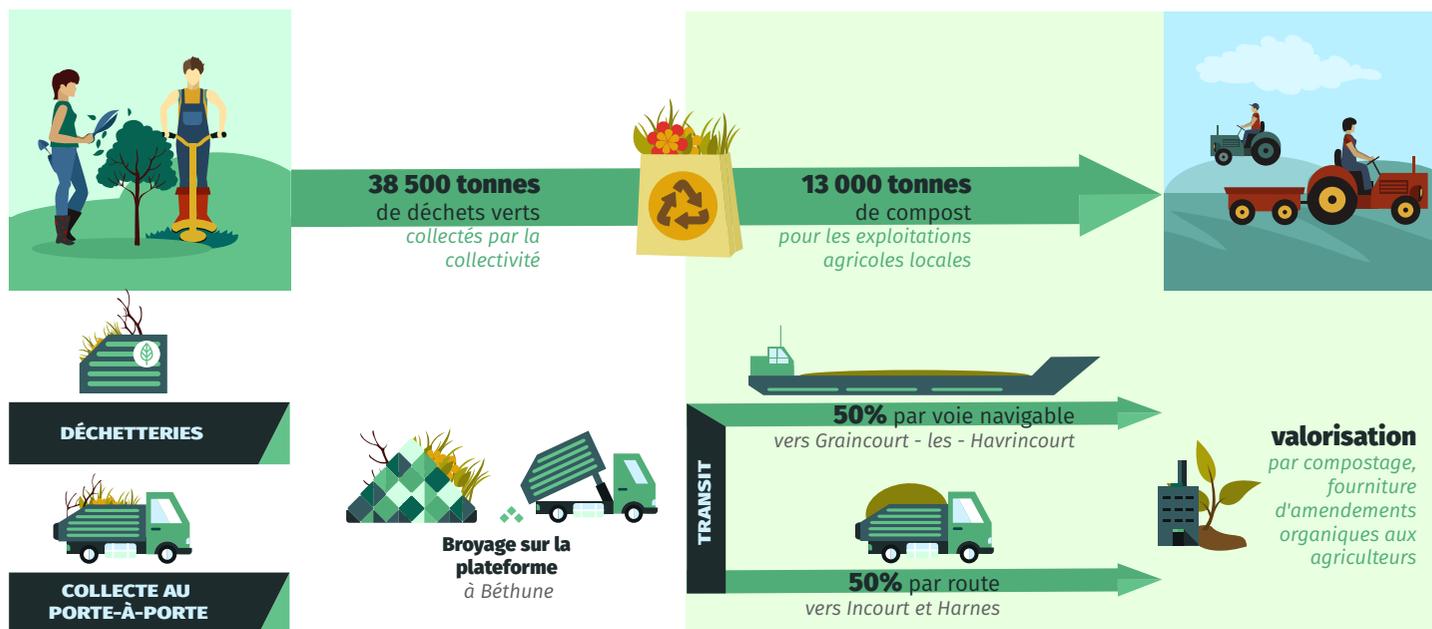
> **Le bac doit être sorti**, couvercle fermé, sur le domaine public, poignée orientée vers la route, et rentré après la collecte.

> **L'entretien du bac** doit être assuré par l'utilisateur.



## QUE DEVIENNENT LES DÉCHETS VERTS ?

L'entretien du jardin génère environ 140 kg de déchets verts par personne et par an (en France). En 2018, l'Agglomération en a collecté 38 500 tonnes. Voilà ce qu'ils sont devenus.



## FORMATION

### LE COMPOSTAGE, ÇA VOUS BRANCHE ?

**Vous aimez le jardinage et vous respectez la nature ? Vous désirez améliorer vos connaissances et les transmettre autour de vous ? Devenez guide composteur bénévole.**

L'Agglomération vous offre une formation de trois jours (jeudi 21, vendredi 22 mars et jeudi 25 avril), formation dispensée par le lycée horticole de Raismes.

Après quoi vous pourrez – en fonction de votre emploi du temps et de vos envies - partager votre savoir-faire et expliquer à tous comment valoriser ses biochets (biodéchets)...

Vous rejoindrez Bernard, Katy, Isabelle,

Alain ou encore Dominique, des hommes et des femmes passionnés, volontaires et sensibles à la protection de l'environnement. « Nous sommes une bonne équipe, nous confie l'un d'eux. Nous intervenons à la demande de l'Agglo sur certains marchés, lors de certaines fêtes locales, dans les écoles ou encore sur le site de démonstration... Nous aimons aller à la rencontre des jardiniers en herbe (!) ou avertis. On

s'enrichit d'astuces à chaque animation... Chez nous, sourire et franche rigolade sont de mise ! » Après tout, la vie de bénévole doit avant tout être une activité plaisante et divertissante, non ?

> Infos et inscriptions : service Prévention Déchets (T) 03 21 61 50 00

MONT-BERNENCHON

## SUR LA PISTE DE LA NATURE

**C'est l'hiver. Les fleurs sont rares et les insectes, invisibles. Quant aux oiseaux, ils semblent s'être tus. La nature sommeille, pourtant. Elle est toujours là, il suffit juste de savoir où et comment la dénicher. Les animateurs de Geotopia sont experts en la matière. Alors, enfiler vos moufles et partez avec eux explorer zones humides, bois, jardins... et la Voie lactée.**

Entre les ateliers de jardinage, les jeux de piste derrière les renards, les sorties nature sous les hullements des rapaces nocturnes, les expéditions en famille... Le programme de février à mars de la Maison de la nature est riche de plus de 20 aventures (programme à découvrir sur Internet). Attardons-nous un peu sur deux temps forts familiaux gratuits.

### Journée de l'oiseau

Ce sera à coup sûr l'événement de la saison. Samedi 30 mars, rendez-vous pour une journée entière à la découverte des volatiles des zones humides. Les jumelles seront plus particulièrement tournées vers une petite boule de plumes brillantes turquoises et orangées. Un petit oiseau farouche au chant aigu et strident qui niche près des mares poissonneuses, son garde-manger. Un passereau aux doigts soudés et au long bec puissant qui porte le même nom que votre guide ce jour-là. Vous avez deviné de quel individu on parle ? Pour le vérifier, rien de plus simple : participez aux animations gratuites. Les animateurs de Geotopia, les associations naturalistes et les ornithologues éclaireront vos découvertes, orienteront vos observations et proposeront à toute la famille (dès 6 ans) des ateliers ludiques et artistiques.



© Matthew Henry

Tendez l'oreille, ouvrez les yeux... sans indiscretion ! Le petit monde de l'hiver se révèle à qui sait le dénicher.

## ABEILLES SENTINELLES

Si on vous dit « abeille », vous pensez « ruche », « miel »... Les scientifiques annoncent, eux, « surmortalité », « danger pour la biodiversité »... Sachez que ces insectes apparus sur Terre plus de 100 millions d'années avant l'Homme ont permis l'évolution et garanti la survie des plantes à fleur. Il faut savoir que leur rôle de pollinisateur est essentiel à l'équilibre de notre écosystème. Chacun à sa mesure peut contribuer à leur survie. C'est pourquoi les animateurs nature de Geotopia vous informent sur les moyens de protection et vous initient aux techniques apicoles durables.

.....  
**Un temps d'échanges vous est proposé le 5 mars (gratuit).  
 Sur inscription.  
 Renseignez-vous vite.**

### Il y a 50 ans, l'Homme foulait la Lune

C'était le 20 juillet 1969. Quatre jours après avoir quitté la base du cap Kennedy, le commandant Neil Armstrong mettait le pied (gauche) sur notre satellite naturel... « *Un petit pas pour l'Homme, un grand pas pour l'humanité.* » Et si, pour célébrer cet anniversaire mondial voire intergalactique, vous reviviez la conquête de la « mer de la Tranquillité » ? Geotopia et le club d'astronomie de Mont-Bernenchon vous proposent, les 15 février et 15 mars, de partir, « de la Terre à la Lune ». Observations au télescope, contes, ateliers scientifiques, glissez-vous dans la peau d'un astronaute, cosmonaute ou spatonaute, à votre guise !

.....  
**> Geotopia - la Maison de la nature  
 rue des Écoles - 62350 Mont-Bernenchon  
 (T) 03 21 616 006 - [www.geotopia.fr](http://www.geotopia.fr)**



Observez l'astre de la nuit !

© Brodie Viessers

## AGGLOMÉRATION

## PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE SUR SES SENTIERS !

**Envie de découvrir le territoire de façon ludique ? À pied ou en VTT ? Seul ou accompagné ? Les sentiers de randonnée de l'agglomération combleront vos envies. Des distances allant de 4 à 28 km, des difficultés allant de « facile » à « expert », ils sont accessibles au plus grand nombre.**

L'agglomération dispose de 80 circuits pédestres et de 29 circuits VTT, correspondant respectivement à 850 et 400 km de sentiers balisés permettant la découverte de tout le territoire.

Pour vous faciliter la préparation de votre périple, l'Agglomération et l'office de tourisme ont édité 15 fiches de randonnée pédestre (d'autres suivront d'ici 2020 à raison de 15 fiches par an. Les cartes des autres sentiers peuvent être téléchargées sur [www.bethunebruay.fr/Infos pratiques / Loisirs / Sentiers de randonnée](http://www.bethunebruay.fr/Infos_pratiques/Loisirs/Sentiers_de_randonnée)).

Outre le descriptif du circuit, la... marche à suivre dira-t-on, chaque randofiche met en avant les points d'intérêt du parcours emprunté : beffroi de Béthune, cavalier sur Auchy et Haisnes, manoir de la Peylouse à Saint-Venant, terril d'Auchy-au-Bois, etc. Plus des trois-quarts de ces sentiers sont labellisés par la Fédération française de randonnée, ce qui garantit au randonneur ou au touriste la qualité des itinéraires proposés.



Pour obtenir ce label, les sentiers doivent remplir une vingtaine de critères allant de la qualité du balisage à l'intérêt patrimonial du circuit, en passant par le respect de l'environnement ou encore l'entretien des chemins empruntés (celui-ci est assuré par l'Agglomération). Le sentier de randonnée labellisé (qu'il soit « PR », de petite randonnée, ou « GR », de grande randonnée) représente ainsi une plus-value incontestable en matière de promotion et de valorisation des territoires.

**Fiches disponibles gratuitement à l'office de tourisme intercommunal, rue Aristide-Briand à Béthune et place Roger-Salengro à Lillers.**

LA RANDO EN CHIFFRES

**80** sentiers pédestres  
**850 km** de sentiers pédestres  
**29** circuits VTT  
**400 km** de circuits VTT  
**4 km** la longueur du plus petit sentier  
**28 km** la longueur du plus long



## RESPECTONS LA NATURE, LE PATRIMOINE !

**Les activités de pleine nature (randos, courses, trails, sorties VTT) sont de plus en plus prisées. Et leurs circuits plus ou moins bien balisés...**

Rappelons que le marquage à la peinture sur les poteaux et panneaux, les arbres, les routes et trottoirs, les habitations a fortiori, est proscrit. Seul est toléré le marquage temporaire, à la condition que les indicateurs (panneaux en bois ou en carton) soient retirés une fois la manifestation passée.

**> Rappelons également aux organisateurs de sorties nature qu'ils doivent se rapprocher de la mairie/des mairies concernées avant chaque événement.**

**Au besoin, pour tout renseignement complémentaire, de Guillaume Dubromel, en charge des chemins de randonnée à l'Agglomération, (T) 03 21 61 50 00.**

NŒUX-LES-MINES

## CELTIC'GLISSE RECORD DE VITESSE SUR DES AIRS DE BINIOU

Et si vous tentiez de battre le record de vitesse sur la piste synthétique ? L'Agglomération organise une course de descente à ski dans une ambiance celtique, pour la 2<sup>e</sup> année consécutive. Rendez-vous le 3 mars à Loisinord pour une bonne dose d'adrénaline !



**Excès de vitesse autorisés.** – L'an dernier, l'équipe de Loisinord organisait la première course de vitesse sur sa piste de ski. Le record toutes catégories (licenciés, homme, femmes et -16 ans) avait été attribué à l'Anglais Samuel Galvin qui, au bout de trois heures de descentes répétitives, est parvenu à monter à 71,43 km/h. Il remet son titre en jeu cette année. Qui parviendra à le détrôner ? Le 3 mars, de 11 heures à 15 heures, les concurrents se lanceront du haut de la piste (noire), faisant flasher tout azimut le radar installé sur le terril qui attestera de leur vitesse. Mesdames, messieurs, défiez-vous et faites monter les

*Altitude de départ, 115 mètres ;  
dénivelé, 70 m ;  
pente maximum, 28 % ;  
longueur de piste, 320 mètres ;  
record 2017 : 71,43 km/h.*

enchères ! Pensez tout de même à vous équiper d'un bon casque, on ne sait jamais. Pour les skieurs qui ne souhaitent pas se lancer dans la compétition, la piste restera ouverte toute la journée.

**Place aux chants et à la danse.** – Après l'effort, le réconfort ! Compétiteurs et spectateurs, aficionados de la culture celtique ou non, laissez-vous entraîner ou détendez-vous au rythme gracieux et saccadé de la musique traditionnelle irlandaise. Retrouvez-vous au bar ou autour d'une délicieuse crêpe... pour un goûter qui s'alliera parfaitement avec l'ambiance folk rock celtique de la journée. Le

groupe Elly's Garden promet, dès 15 heures, un spectacle bouillonnant de ballades et danses traditionnelles. Qui osera se lancer dans une gigue endiablée ?

**INFOS PRATIQUES :**  
Dimanche 3 mars de 10 h à 19 h  
Course de 11 heures à 15 heures  
Inscription sur place  
Concert à partir de 15 heures  
Restauration sur place (food truck, crêperie)  
Tarif unique : 10 € accès piste journée avec la possibilité de participer à la compétition

> Loisinord – Stade de glisse  
avenue du Lac à Nœux-les-Mines  
Plus d'informations au 03 21 26 84 84

AGGLOMÉRATION

## ADOS : QUE FAIRE PENDANT LES VACANCES DE FÉVRIER ?

Les congés arrivent et vous vous demandez peut-être comment occuper vos journées. Du 11 au 22 février, le centre ados intercommunal propose des activités sportives, ludiques et créatives... à la carte. Faites votre choix et inscrivez-vous vite.

Les animateurs de l'Espace jeunesse communautaire accueillent les jeunes de 12 à 17 ans, à Lillers. Pour cette période, chacun devrait y trouver une occupation qui le contentera.

**Côté sport** - Soyez curieux, misez sur la découverte et le jeu de balle collectif avec du basket, du handball, de la crosse canadienne, du tchoukball, du bumball, du foot gaélique, du kronum (un nouveau sport complet qui allie foot, hand et basket) ou encore du big ball...

**Côté arts** - Laissez parler votre créativité : gravure, ateliers autour du bois, confection d'objets décoratifs et initiation au dessin

animé sont proposés.

**Côté multimédia** - En plus de l'incontournable après-midi « jeux en réseau », les fans de photographie et de graphisme pourront appréhender les multiples possibilités créatives qu'offrent les logiciels libres.

Le choix sera cornélien certes mais ne tardez pas à réserver vos séances.

**Dépassement garanti** - Essayez de ne pas rater ces 3 rendez-vous. Vous le regretteriez !

13 février - **Initiation au ski à Loisinord**  
14 février - **Rando kayak et défi sarbacane**  
22 février - **Sortie à Disneyland Paris**



**TARIFS :**  
Titulaires du Pass'Jeunes : gratuit  
Jeunes de l'Agglomération : 25 € la semaine  
Jeunes hors-territoire : 50 € la semaine.  
**SERVICE DE TRANSPORT**  
Pendant la période des vacances, un service de transport est mis à la disposition des jeunes.  
Tarif de 5 € la semaine (inscription obligatoire).

> Espace Jeunesse  
14 rue des Martyrs de la Libération à Lillers  
(T) 03 21 54 72 80 / 06 76 10 48 80  
espace.jeunesse@bethunebruay.fr  
facebook : espace.jeunesse.bethunebruay

**EXPOSITION**

→ À partir du 9 mars, **Béthune**  
**Hervé Di Rosa & et Giulia Andreani**  
 Au Labanque

**THÉÂTRE**

- Du 26 février au 1<sup>er</sup> mars, **Béthune**  
**« Les Hérétiques »**  
 Au Palace, à 20 h
- Du 6 au 8 mars, **Béthune**  
**« Please, continue »** (Hamlet)  
 Au Palace, à 20 heures
- Du 19 au 22 mars, **Béthune**  
**« Des territoires 1 »**  
 (Nous sifflerons la Marseillaise)  
 Au Palace, à 20 heures
- Du 26 mars au 5 avril  
**« Jimmy et ses sœurs »**  
 Dans le cadre du projet  
 « La Comédie près de chez vous »  
**le 26 mars** à 18 h au Palace à **Lillers**  
**le 27 mars** à 14 h 30 à la salle Pignon  
 de **Marles-les-Mines**  
**le 28 mars** à 19 h à la salle Mancey de  
**Divion**  
**le 29 mars** à 14 h à la salle des Tilleuls  
 de **Norrent-Fontes**  
**le 30 mars** à 18 h à la salle des fêtes de  
**La Couture**  
**Les 4 et 5 avril** à 14 h 30 et 18 h 30 et  
 le 6 à 18 h 30 Au Palace de **Béthune**

**SORTIE NATURE**

→ Samedi 2 mars, **Auchel**  
**13<sup>e</sup> Nuit de la chouette**



Venez découvrir ces oiseaux de la nuit et leur adaptation à la vie nocturne. Un diaporama vous sera présenté avant une sortie sur le terrain. Réservation obligatoire auprès de Laëtitia Lamiaux, écogarde, au 03 62 61 47 67. Animation réalisée en partenariat avec le Groupe ornithologique du Nord-Pas-de-Calais. Rendez-vous à 20 h 30 au parking du parc de loisirs du bois de Saint-Pierre. **C'est gratuit.**

**VISITES**

→ **Visite guidée du beffroi de Béthune**  
**Durant les vacances scolaires et jusqu'au 9 mars, le mercredi et le samedi à 11 heures et 15 h 30.**  
 Tarif : 5 ou 3,5 €, gratuit pour les moins - de 12 ans.  
 Rendez-vous à l'office de tourisme, rue Aristide-Briand à Béthune.

**FAITES LE PLEIN D'IDÉES DE SORTIE !**

**Le magazine BB et la brochure « Spécial scolaires 2019 » de l'office de tourisme intercommunal sont parus !**



Le magazine propose, au hasard de ses 96 pages, des expériences à vivre en famille, en couple ou en solo. Comme le Printemps de l'Art déco, la Gym tonic à la piscine Art déco, des balades étonnantes sur les terrils, dormir dans un nid suspendu... Destinée aux enseignants, la brochure « Spécial scolaires » propose, elle, un tas de possibilités de visites et ateliers adaptés aux enfants de maternelle et du primaire. Une visite au parc d'Olhain sur le thème des contes et légendes, un atelier mosaïque Art déco ou encore, à partir du mois de mai, des visites-ateliers à la Cité des Électriciens, etc.

> **Magazine BB et autres brochures disponibles à l'office de tourisme, 3 rue Aristide-Briand à Béthune et place Salengro à Lillers, et en téléchargement sur le site : [www.tourisme-bethune-bruay.fr](http://www.tourisme-bethune-bruay.fr)**

Enseignants et autres responsables de groupes, n'hésitez pas à contacter Béthune-Bruay Tourisme pour tous vos projets : 03 21 52 96 52 ou [groupes@tourisme-bethune-bruay.fr](mailto:groupes@tourisme-bethune-bruay.fr)

**PRINCES IRLANDAIS : BÉNÉVOLES RECHERCHÉS !**

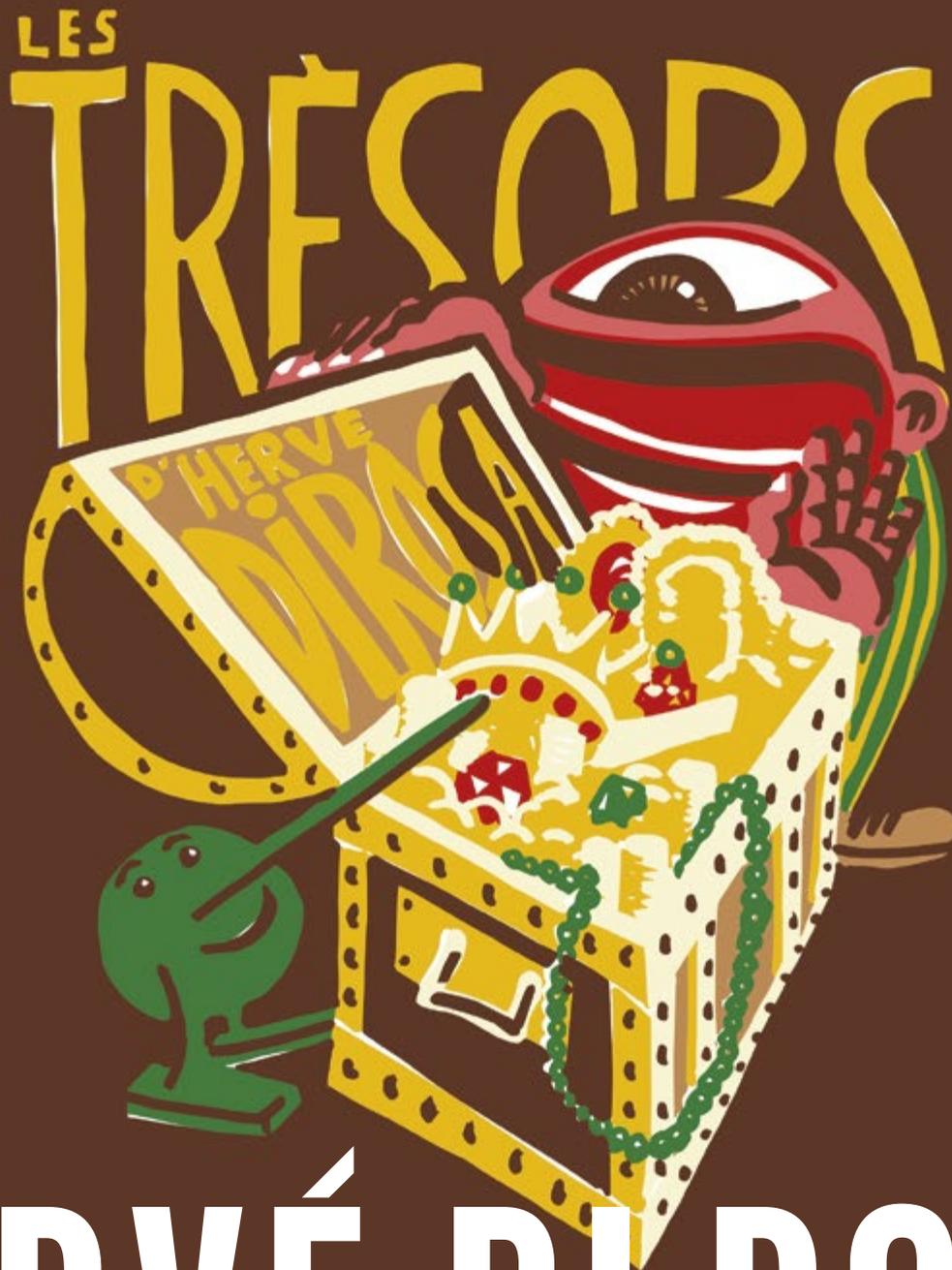
**La Légende des Princes irlandais. Est-il besoin de présenter ce fabuleux son et lumière qui attire chaque année des milliers de spectateurs ?**

Une épopée qui, tout en gardant la même trame historique, se renouvelle chaque année. D'où l'appel aux bénévoles lancé par La Scyrendale, l'association organisatrice du spectacle de Ferfay. Parce que c'est un spectacle vivant (ô combien), elle a besoin de figurants tout d'abord. Ils sont 385 en moyenne « et on peut monter jusqu'à 600 ! », indique Stéphane Vanderbeke, président. Mais aussi de « grandes mains » pour la confection des costumes (1 500 !), l'installation du site, le transport des décors, assurer la sécurité...



> **Contact : 07 67 15 33 07 ou 07 68 43 03 83, [lascyrendale@gmail.com](mailto:lascyrendale@gmail.com)**

**Représentations les 7, 8, 14 et 15 juin à 22h30 au bois de Saint-Pierre à Ferfay.**



# HERVÉ DI ROSA

**LABANQUE**  
44 place Georges Clemenceau  
62400 Béthune T : 03 21 63 04 70  
f @ Labanque Béthune

Labanque est un équipement culturel  
de la Communauté d'Agglomération  
de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

© Hervé Di Rosa

Tous les jours de 14h à 18h30,  
fermeture exceptionnelle le 1<sup>er</sup> mai  
Tarifs : 6€ / 3€ / gratuit -12 ans, sous conditions  
et chaque premier dimanche du mois